



Marseille, le 30 décembre 2022

### **Pénurie de médicaments : La France, pays en voie de régression ?**

La pénurie de médicaments devient extrêmement préoccupante. En 2017, on constate déjà une tension sur 500 médicaments essentiels, 30% de plus qu'en 2016. Malgré un rapport du Sénat alarmant en 2018, la situation a été délaissée par le débat public.

Aujourd'hui, on déplore **la tension d'approvisionnement sur plus de 2000 spécialités pharmaceutiques essentielles.**

Les anti-infectieux tels que les vaccins et les antibiotiques sont particulièrement touchés, ainsi que certains anticancéreux ou autres médicaments essentiels comme le paracétamol et l'aspirine injectable. Les spécialités pédiatriques ne sont pas épargnées. Ces ruptures d'approvisionnement en médicaments conduisent à des pertes de chance et une mise en danger inacceptable pour les patients en plus d'une gestion coûteuse et chronophage pour les établissements de santé, les pharmaciens et les acteurs de terrain déjà très malmenés.

Sur fond de crise économique et énergétique, de triple épidémie hivernale et de crise sanitaire en Chine, le phénomène va inexorablement s'aggraver dans les prochaines semaines.

L'indépendance sanitaire de notre pays est désormais remise en cause : 80% des substances actives des médicaments sont fabriquées à l'étranger (principalement Inde et Chine) contre 20% il y a 30 ans.

De plus, le marché du médicament répond, comme tout marché, aux lois de l'offre et de la demande. Devant l'explosion du marché dans les pays émergents, la France est devenue « un mauvais client » en termes de quantité, mais surtout elle achète à des prix négociés plus bas que ses voisins européens.

Enfin, cette pénurie découle d'une fragilité croissante des chaînes de production pharmaceutique devant alimenter une demande mondiale toujours plus forte imposant une cadence de production difficile à suivre.

N'a-t-on pas tiré de leçons de la pénurie de masques en 2020 ?

La santé en France est un droit universel, alors il faut la soustraire, au moins en partie, des lois du marché de l'économie mondiale. La santé n'est pas un produit de consommation! C'est à l'Etat d'assurer, d'anticiper et de garantir des soins de qualité pour tous les citoyens. L'approvisionnement en médicaments et dispositifs médicaux en est une des illustrations

restée à ce jour sans réponse : des actions correctives durables sont urgentes.

Face à cette situation, le Collectif Santé en danger propose de créer une **cellule de régulation nationale de gestion des ruptures d'approvisionnement** qui devra se coordonner avec les différentes instances de régulation du médicament (ANSM, HAS et l'agence de l'innovation en santé). Elle sera chargée de définir une stratégie nationale pour la prévention et la résolution des causes de rupture d'approvisionnement en médicaments essentiels. Cette cellule sera en lien étroit avec les acteurs de terrain (soignants, pharmaciens et usagers) et l'industrie pharmaceutique.

Ses missions seront de tenir à jour la liste des Médicaments d'Intérêt Thérapeutiques Majeurs (MITM), d'assurer une surveillance effective de l'état des stocks avec une régulation nationale et européenne, d'établir les plans de gestions des pénuries, d'intervenir pour coordonner et harmoniser le marché du médicament en Europe et de mettre en place des mesures incitatives afin de favoriser la relocalisation de la fabrication des substances actives essentielles.

Cette crise du médicament en France, en Europe va de pair avec les difficultés croissantes du modèle occidental d'organisation du système de santé. Il ne s'agit ni plus ni moins d'un choix de société de sortir la santé d'une logique purement comptable. Sommes-nous prêts à refonder ce modèle ?

Le tout curatif a par ailleurs probablement vécu; place à la prévention et son corollaire la santé environnementale, un engagement durable d'une société moderne et économe.

#### **A propos du Collectif santé en Danger:**

Fondé le 27 juillet 2020, le Collectif santé en Danger est aujourd'hui une association loi 1901 qui compte près de 6 000 adhérents et 250 000 abonnés sur les réseaux. Il défend la parole et les revendications de l'ensemble des professionnels de santé, du privé comme du public ; revendique un rôle d'alerte et de vigie en santé ; dénonce les dysfonctionnements de notre système de santé actuel et se veut force de propositions.

**Contact Presse** : collectifsed@gmail.com , Arnaud Chiche 06.62.60.25.39,  
Jullie Allemand 06.64.41.62.95